

ACCÉLÉRATEUR DU BÂTIMENT CIRCULAIRE

*Programme d'accompagnement au changement d'échelle
des structures franciliennes de l'économie circulaire*

Candidatez jusqu'au 25 avril 2024

POURQUOI L'ACCÉLÉRATEUR DU BÂTIMENT CIRCULAIRE ?

46M

C'est le nombre de tonnes de déchets produits en France par an par le secteur du bâtiment

1%

C'est la part des matériaux réemployés dans le secteur du bâtiment au niveau national

43%

C'est la part du secteur du bâtiment dans la consommation énergétique annuelle française

Principaux défis du secteur



Structurer l'offre des acteurs de l'économie circulaire



Faire le lien entre les chantiers émetteurs et récepteurs



Se former



Accéder au foncier



Faire évoluer les lignes budgétaires des chantiers



Lever les freins assurantiels

STRUCTURER LA FILIÈRE



Lever les freins psychologiques des donneurs d'ordre



S'adapter à la mise en place de la REP PMCB



Arriver à un équilibre entre l'offre et la demande de réemploi



Adapter la chronologie des chantiers

3 AXES POUR VOUS ACCÉLÉRER



Faire filière dans le bâtiment circulaire

- Formations pour consolider votre offre (économie circulaire, bâtiment, entrepreneuriat, ESS)
- Visites dédiées et témoignages inspirants de l'écosystème
- Création d'un réseau circulaire et solidaire



Vous donner de la visibilité

- Participation à des événements de promotion de l'économie circulaire du bâtiment
- Interventions lors de conférences
- Pitches auprès de décideurs
- Communication sur les structures accompagnées



Développer votre chiffre d'affaires

- Mise en relation avec les acheteurs publics et privés
- Veille constante sur les marchés
- Aide à la création de consortiums
- Référencement auprès des partenaires

LES AMBITIONS DU PROGRAMME

18 mois d'accompagnement pour :

➤ ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DU SECTEUR DU BÂTIMENT VERS PLUS DE CIRCULARITÉ ET D'INCLUSION



L'Accélérateur du Bâtiment Circulaire et Durable vise à :

- Inscrire le secteur du Bâtiment dans une dynamique de **structuration des pratiques** circulaires, durables, responsables ;
- Accompagner la transition écologique du territoire en faisant **converger filière Bâtiment, ESS et économie circulaire** ;
- Accompagner la structuration d'entreprises et le **développement d'acteurs** innovants autour des produits et matériaux issu du bâtiment ;
- Favoriser la **création d'emplois locaux et inclusifs** dans l'économie circulaire.

3 FORMATS D'ACCOMPAGNEMENT

1

Un accompagnement individuel

- Diagnostic stratégique sur site
- 1h de suivi par projet et par mois
- Mentorat mensuel
- Accès à des experts sur des sujets techniques



2

Un accompagnement collectif

- 14 journées de formation / ateliers (une par mois en moyenne)
- 3 temps : se connaître et connaître son écosystème, expérimenter consolider et se développer, accélérer et accéder aux marchés



3

Un accompagnement semi-collectif

- Groupes de travail sur des thématiques entrepreneurs, bâtiment, économie circulaire et ESS (ex. assurabilité des matériaux, définir sa vision stratégique, construire son modèle économique)



RETOUR SUR LA PROMO #1 DE L'ACCÉLÉRATEUR

13 structures accélérées

280 heures d'accompagnement,
dont 14 journées de formation collectives

13 Mentors mobilisés (*SUEZ, VINCI, OPEO, Les Batineurs, La Sauge, La Maison du canal*)

180 Actions lancées

80 Actions réalisées avec succès (créer un club de l'ESS, trouver un transporteur, renforcer sa visibilité, répondre à la commande publique, accéder à de nouveaux chantiers...)

Evolution des structures entre 2022 et 2023 :



x3 évolution moyenne du tonnage de matériaux collectés, réemployés ou recyclé



x2,5 évolution moyenne du nombre d'employés

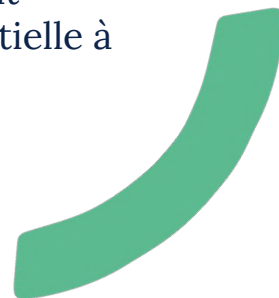


x3 évolution moyenne du chiffre d'affaires

LES INFOS CLÉS POUR CANDIDATER

Votre engagement dans le programme :

- **Disponibilité** : deux journées d'accompagnement en moyenne par mois sur 18 mois (une journée collective, 1h d'accompagnement individuel ; 1h de mentorat ; accompagnement individuel par des experts et groupe de travail thématiques)
- Une **contribution de 1500€ à 3000€** est demandée aux structures bénéficiaires, pour les 18 mois d'accompagnement :
 - Associations et statuts SIAE : 1500€ HT
 - Entreprise avec CA < à 500 000€ 2000€ HT
 - Entreprise avec CA > à 500 000€ 3000€ HT
- **Motivation et mobilisation de votre structure** (dirigeant.e ; responsable développement durable ; responsable des achats ; services administratifs... en fonction des sujets) : essentielle à la réussite de l'accompagnement !



LES INFOS CLÉS POUR CANDIDATER

Critères d'éligibilité :

Ce programme est fait pour vous si :

- Vous êtes une **structure francilienne** ou **souhaitant s'y implanter** du **secteur du bâtiment**, partiellement ou totalement engagée dans **l'économie circulaire** ;
- Vous souhaitez **démultiplier votre impact environnemental** et votre **performance économique** ;
- Vous faites face à des enjeux de **structuration** et de **changement d'échelle** ;
- Vous souhaitez vous développer sur le territoire dans une **dynamique de filière** ;
- Vous avez au moins **2 ans d'existence** ;
- Vous avez au moins **2 ETP** ;
- Vous générez au moins **200k€ de chiffre d'affaires/recettes** ou comptez les atteindre d'ici 2025.

Critères de sélection :

Les candidatures seront évaluées au regard de :

- Votre **volonté de croissance** et de changement d'échelle
- Votre **projet d'impact** environnemental et social
- Votre souhait de favoriser les actions en **filière** sur le territoire francilien.



A VOS CANDIDATURES !

Formulaire de candidatures

Clôture des candidatures : dimanche 25 avril 2024.

Réunions d'information (en visio) :

Le jeudi 4 avril de 10h30 à 12h - [je m'inscris](#)

Le vendredi 12 avril de 10h à 11h30 - [je m'inscris](#)

Comité de sélection : 30 mai

Événement le lancement : 19 juin

Et pour toutes questions :
clemence.grunenberger@lescanaux.com



UN PROGRAMME PORTÉ PAR :

LES CANAUX

L'association Les Canaux participe au **développement d'une économie engagée** (solidaire, circulaire et locale). A travers ses programmes d'accompagnement, elle contribue à **circulariser les filières du mobilier, du textile et du bâtiment**.



L'éco-organisme Valdelia **soutient et accompagne techniquement et/ou financièrement les initiatives** qui ont pour objectif de **rendre la filière du bâtiment circulaire**. Il rejoint la **1ère filière mutualisée de collecte et de recyclage des produits et matériaux du bâtiment**.



SUEZ expert des métiers des déchets et de l'eau, se donne la mission de proposer des solutions **d'économie circulaire inclusives et bas carbone**, en développant la **collaboration** avec les **acteurs de l'insertion, de l'emploi et de l'Économie Sociale et Solidaire**. Créée par SUEZ, La Maison pour Rebondir porte et anime des **incubateurs d'entreprises** qui permettent d'accompagner plus de 120 entrepreneurs chaque année.

Avec le soutien de :



L'ADEME Île-de-France accompagne tous les acteurs du territoire pour lutter contre le changement climatique, maîtriser les consommations de ressources et rendre possible la transition écologique.